

# LETTRE OFFICIELLE DE LA CIESM CONCERNANT LE COMITÉ SCIENTIFIQUE



## LETTRE OFFICIELLE DE LA CIESM CONCERNANT LE COMITÉ SCIENTIFIQUE

#### Note du Secrétariat :

Conformément à la Résolution 8.3 « Comité Scientifique » de l'ACCOBAMS, adoptée lors de la Huitième Réunion des Parties en décembre 2022, trois membres du Comité Scientifique doivent être des experts proposés par la CIESM, comme le stipule l'Article 2, paragraphe 1, du Règlement Intérieur annexé.

Dans ce contexte, et en prévision de la Sixième Réunion du Bureau Étendu de l'ACCOBAMS (23-24 avril 2025, hybride - Nice), le Secrétariat de l'ACCOBAMS a invité la CIESM à désigner trois experts pour le Comité Scientifique pour la période 2026-2028 et à soumettre leurs *curricula vitae*.

La lettre du Dr Laura Giuliano, Directrice Générale de la CIESM, a été reçue le 5 mars 2025.

Elle inclut les nominations proposées et exprime des préoccupations concernant les Articles 2.3, 3.2 et 3.3 du Règlement Intérieur amendé du Comité Scientifique, annexé à la Résolution 8.3 (2022).

Cette lettre a été présentée lors de la Sixième Réunion du Bureau Étendu de l'ACCOBAMS.

Les Membres du Bureau ont examiné les experts proposés et ont recommandé de d'approuver leurs nominations en tant qu'experts de la CIESM pour le Comité Scientifique pour la période 2026-2028.

Le Bureau Étendu a également pris note des préoccupations exprimées par la CIESM concernant les Articles 2.3, 3.2 et 3.3 du Règlement Intérieur amendé.

### Traduction non officielle par le Secrétariat de l'ACCOBAMS - lettre originale en page 2

#### Cher Secrétaire Exécutif,

En réponse à votre demande, j'ai le plaisir de vous informer que les trois experts qualifiés identifiés par la CIESM qui sont actuellement membres du Comité scientifique de l'ACCOBAMS pour la période 2023-2025, à savoir le Dr Simone Panigada (Tethys, Milan), le Dr Ayaka Amaha Özturk (Faculté des sciences aquatiques, Université d'Istanbul, Turquie) et le Dr Loriane Mendez (CIESM), ont confirmé leur disponibilité pour exercer le même rôle pendant un nouveau mandat. Je vous ai joint leurs CV pour évaluation.

Depuis la première session de la Réunion des Parties à l'ACCOBAMS, en 2002 (MOP1/13, Annexe I), la contribution de la CIESM à l'ACCOBAMS s'est toujours appuyée sur les compétences et l'expertise scientifiques de nos candidats, ainsi que sur les principes d'indépendance et d'impartialité scientifiques qui constituent le fondement de la crédibilité technique de notre Commission. Je tiens ici à exprimer nos principales préoccupations concernant les Articles 2.3, 3.2 et 3.3 du règlement intérieur amendé du Comité Scientifique, annexé à la Résolution 8.3 (2022) et adopté par la Réunion des Parties, qui ont récemment été portés à mon attention.

Je profite donc de cette lettre pour demander avec insistance que les procédures de sélection des membres du Comité Scientifique de l'ACCOBAMS soient réexaminées, et je vous prie de bien vouloir transmettre nos préoccupations concernant les implications des articles susmentionnés au Bureau de l'ACCOBAMS, au Bureau Étendu et à la Réunion des Parties.

Dans l'attente de nouvelles concernant les développements à venir, je vous prie d'agréer, Madame le Secrétaire Exécutif, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Directeur Général Dr Laura Giuliano Monaco, le 05 March 2025

Att. Maÿlis SALIVAS
Executive Secretary
Les Jardins d'Apolline - Bât. C
1, Promenade Honoré II
98000 Monaco

c/c Simone Panigada
President
Tethys Research Institute
Viale G.B. Gadio 2
20121 Milano
Italy

Subject: ACCOBAMS Scientific Committee - CIESM Experts (2026-2028)

Dear Executive Secretary,

In response to your request, I am pleased to share that all three qualified experts identified by CIESM who currently serve as members of the ACCOBAMS Scientific Committee for the 2023-2025 period, namely, Dr Simone Panigada (Tethys, Milano), Dr Ayaka Amaha Ozturk (Fac. of Aquatic Sciences, Univ. Istanbul, Turkey) and Dr Loriane Mendez (CIESM), have confirmed their availability to serve in the same role for another term. I have attached their CVs for evaluation.

The CIESM contribution to ACCOBAMS, since the first session of the ACCOBAMS Meeting of the Parties, in 2002 (MOP1/13, Annex I), has been consistently premised on the scientific competence and expertise of our nominees as well as the principles of scientific independence and impartiality which are the cornerstone of our Commission's technical credibility. Herein, let me express our major concerns about Article 2.3, Article 3.2, and Article 3.3 of the amended Scientific Committee rules of procedure annexed to Resolution 8.3 (2022) and adopted by the Meeting of the Parties, which were recently brought to my attention.

I therefore take the opportunity of this letter to strongly advocate for reconsidering the selection procedures for the members of the ACCOBAMS Scientific Committee, and kindly ask you to forward our concerns on the implications of the articles mentioned above to the ACCOBAMS Bureau, the Extended Bureau and the Meeting of the Parties.

We look forward to hearing from you on upcoming developments.

Your sincerely,

(IESM) Laura Giuliano

The Mediterranean Science Commission, CIESM

CIESM - The Mediterranean Science Commission 16, boulevard de Suisse - MC 98000 MONACO • 195, rue Saint Jacques - 75005 PARIS Phone: +377 93 30 38 87 - e-mail: lgiuliano@ciesm.org